



EPA du musée du Louvre, Delacroix, jardin des Tuileries

Vos revendications écoutées, défendues, revendiquées et négociées !



Mercredi 2 février 2011, lors d'une Assemblée Générale, nous vous avons présenté **le cahier de revendications** des personnels du musée du Louvre. Comme pour d'autres sections Force Ouvrière des établissements culturels, vous nous avez mandatés pour la rédaction de vos revendications. En effet, la rédaction de votre cahier de revendications doit se faire tout au long de l'année, c'est un des seuls moyens efficaces pour aboutir au maintien, à la garantie et à la conquête de vos droits.

Aujourd'hui, les agents du musée du Louvre, comme d'autres issus des grands établissements culturels (Orsay, Centre Pompidou, Versailles, CMN...etc.) sont gérés localement et ne trouvent pas forcément réponse à leurs préoccupations quotidiennes. Leur administration centrale s'empresse de les renvoyer à leur direction d'établissement respective et inversement !

Dès lors, la section Force Ouvrière du musée du Louvre considère ce corpus de revendications comme une de ses priorités, car indispensable pour garder en mémoire ce qui doit être défendu, revendiqué et négocié auprès de notre ministère et notre direction d'établissement : *défense du droit à la mobilité fonctionnelle et géographique, traitement équitable des agents, augmentation des effectifs, amélioration de l'hygiène et de la sécurité au travail, droit à la formation...*

Ainsi, le contenu du cahier de revendications de l'établissement doit être avant tout défini par les personnels du musée. Il s'agit de vos revendications quotidiennes ! Régulièrement, vos représentants Force Ouvrière vous rendront compte en Assemblée Générale des avancées obtenues.

-Vous pouvez nous contacter au (01 40 20 **51 80**) et rencontrer vos représentants lors des permanences les mercredis.

-Dès aujourd'hui, nous mettons en place une boîte mail spécifiquement dédiée à vos revendications : **louvre.cahier-revendications@hotmail.fr**